

Téléthon 2021

Les journées des 3 et 4 décembre 2021 ne seront malheureusement pas plus conviviales que celles de 2020. La dégradation des conditions sanitaires nous amène à **annuler** toutes les animations qui étaient initialement prévues. Une urne sera installée **dès le lundi 29 novembre dans le hall d'accueil de la mairie** pour recevoir vos dons en faveur de l'association française contre les myopathies, elle restera en place **jusqu'au 18 décembre**.

Soutenez le conseil municipal des jeunes

Les jeunes élus ont décidé de collecter des jouets pour les remettre à une association afin de les distribuer à des enfants au moment de Noël. Si vous avez chez vous des jouets en bon état dont vous n'avez plus l'utilité, vous pouvez les apporter dans le hall d'accueil de la mairie **du lundi 29 novembre jusqu'au 18 décembre**.

Ils ont aussi souhaité décorer un sapin de Noël sur la place de la mairie en associant d'autres jeunes de la commune. Ce sera fait le **samedi 18 décembre de 14 à 16h**.

Si vous voulez participer, venez ajouter votre contribution en apportant une décoration personnelle.



L'abonnement à la bibliothèque devient gratuit



Depuis le mercredi 24 novembre, la bibliothèque fait partie du réseau de bibliothèques de Dinan Agglomération qui s'appelle « **LIRICI** ». Toutes ces bibliothèques disposent d'un site internet : lirici.dinan-agglomeration.fr où chacune dispose d'une page pour informer des horaires d'ouverture, des animations qui y sont proposées et d'un catalogue en ligne où vous pouvez réserver les livres qui vous intéressent.

Chaque lecteur aura **une carte d'abonnement individuelle** qui lui permettra d'accéder à toutes les bibliothèques voisines (Plouër, Dinan...) et **cette carte sera gratuite**. Elle permettra l'emprunt de 12 livres, CD, DVD ou documentaires pour une durée de 4 semaines.

Dans le cadre de cette réouverture 2 événements sont déjà prévus :

- ❖ **Le vendredi 3 décembre à 16h30** un « chocolat lectures » de Noël
- ❖ **Et le samedi 11 décembre à 15h** des contes de la Rance : ces heures de contes offrent aux petits et aux grands un voyage distrayant grâce aux histoires palpitantes mises en voix par des conteurs et conteuses. Pensez à réserver en mairie au 02 96 39 16 05 ou par courriel : stsamson.mairie@wanadoo.fr.

Tous les coûts engendrés par la création de ce réseau sont pris en charge par Dinan Agglomération.

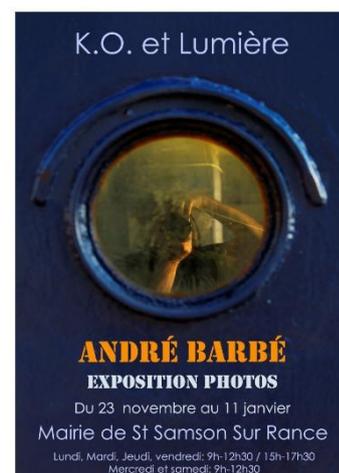
Nouvelle exposition de photos

Jusqu'au 11 janvier, une nouvelle exposition de photos est installée dans le hall de la mairie. On la doit à **André Barbé**, qui vit dans les environs, elle s'intitule « K.O. et Lumière ».

Théâtre d'improvisation

Il reste quelques places pour les adolescents le samedi de 11h30 à 13h30 et pour les adultes le mercredi de 20h à 22h. Vous serez étonnés de voir ce dont vous êtes capables, alors n'hésitez pas.

Renseignements auprès de Pascal : 02 96 39 16 05 ou 06 58 78 41 01



Déposez un projet qui pourrait être financé par le budget participatif de Dinan Agglomération

C'est une partie du budget d'investissement de la collectivité, qui est destinée à la réalisation de projets proposés et votés par les habitants des 64 communes de Dinan Agglomération.

L'objectif est de favoriser les projets d'intérêt communautaire, ils doivent bénéficier au plus grand nombre, au-delà du périmètre d'une seule commune, et répondre à un intérêt partagé sur l'ensemble de notre territoire.

A cette fin, deux sortes de projets pourront être proposés :

- ❖ **Les duplicables** : des petits projets, à essaimer sur le territoire
- ❖ **Ceux qui rayonnent** : des projets géolocalisés, qui ont un effet positif pour les habitants de plusieurs communes alentour

Les projets duplicables

Ils peuvent être dupliqués dans plusieurs communes du territoire. Ils sont proposés indépendamment des lieux où ils seront réalisés.

Exemple : des hôtels à insectes

Les projets qui rayonnent

Un projet qui rayonne doit être proposé sur un lieu précis. Un projet qui rayonne bénéficiera aux habitants de plusieurs communes alentour. Il ne sera réalisé qu'une seule fois, contrairement aux projets duplicables.

Exemple : un mur d'escalade

Une urne est disponible en mairie pour recevoir vos projets, vous avez jusqu'au 31 décembre pour les déposer. Le vote sur les projets est prévu d'avril à mai 2022 et la réalisation à partir de juin 2022

Lady, Hilco, Tweety et Heyoka en tournée dans toute la commune !



Après plusieurs semaines de vacances au camping, les chevaux de l'association Nature Eaux Pattes vont reprendre le chemin du bourg dès le week-end du 27 novembre. Dans les semaines qui viennent, vous pourrez donc les voir dans le parc du lotissement de la Fontellerie, derrière la maison médicale, à Coutances, au Clos du Chêne et bien sûr dans leur enclos habituel au fond des Priaies. Leurs différents lieux de résidence seront indiqués sur des poteaux de l'enclos du lotissement des Priaies. **Les chevaux aiment toujours autant les visites, n'hésitez donc pas** (surtout si elles sont accompagnées de pommes ou de carottes...).

Les espaces verts continuent leur (r)évolution

Les services techniques de la commune ont commencé à supprimer de nombreux pieds de lauriers-palmes autour du lotissement des Priaies. D'ici quelques semaines, une entreprise rognera les souches. Il restera ensuite à réimplanter des haies champêtres, des fruitiers ou des haies sèches. Nous le ferons en lien avec les riverains et les services techniques de la commune.

Quant aux travaux derrière l'école et derrière la salle des fêtes, les premières plantations devraient avoir lieu début décembre (en fonction de la météo). Si les conditions sanitaires le permettent, nous organiserons une réunion de présentation des travaux à venir courant janvier.

